

DESTINATAIRES :

Éric Scheer  
Préfecture (2 exemplaires)  
Site internet [www.kunheim.fr](http://www.kunheim.fr)  
DNA  
L'ALSACE  
Affichage (4 exemplaires)

Nos Réf. : ES/CI

## **Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2010**

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 1<sup>er</sup> juillet 2010, sous la présidence de Eric Scheer, maire, et en présence de 15 membres. Sont absents : Sylvia Bollenbach (excusée, procuration à Bernard Bahls) et Norbert Ratzel (excusé, procuration à Maryse Walter).

### **0. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mai 2010**

Le procès-verbal de la séance du 6 mai 2010 **est approuvé à l'unanimité** des conseillers municipaux présents.

### **1. AEK (Accueil Enfance Kunheim) : approbation de la désignation du syndic**

Le conseil municipal **confie** la mission de gestion des parties multi accueil et périscolaire et la mission de syndic pour les zones en copropriété à IMMOGEST Alsace et **désigne** Danièle Gault en qualité de représentant de la commune aux assemblées générales de l'Association Syndicale Libre.

### **2. Eau potable : rapport annuel 2009**

Le comité directeur du Syndicat d'Eau de Durrenentzen et Environs (**SEDE**) a délibéré le 25 mai 2010 sur son rapport annuel 2009 relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable. Le rapport détaillé est tenu à la disposition du public par les mairies concernées.

La qualité de l'eau potable a été contrôlée par le Laboratoire IPL Santé Environnement Durable Est, suivant une fréquence annuelle d'analyse établie par la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales).

Toutes ces analyses ont conclu à la potabilité de l'eau.

On peut relever l'évolution de la teneur en nitrates pour une norme qui limite à 50 mg de nitrates par litre :

1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
20	22	18 à 21	18,4 à 21,2	17,8 à 19,1	18 à 18,7	18 à 19	18 à 19	18 à 19	17 à 18	18 à 19

La consommation moyenne est de **38,10 m<sup>3</sup>/an** et par habitant à **Kunheim** : elle est en diminution (38,97 m<sup>3</sup> en 2008), alors que le nombre d'abonnés est en évolution constante :

2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
524	541	555	582	587	592	602	609

Le coût moyen de l'eau, pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup>, est de **1,45 € /m<sup>3</sup> TTC** (pour mémoire 1,44 € /m<sup>3</sup> TTC en 2008) soit 0,59 % d'augmentation. Cette augmentation est due à la redevance de l'agence de l'eau dont le pourcentage calculé sur les mètres cubes facturés progresse de 0,424 % à 0,432 %.

Parmi les investissements prévus en 2010 figure le renouvellement de la conduite AEP dans les rues du projet « voiries secondaires » de Kunheim.

### 3. Contrat à durée indéterminée de droit public : revalorisation salariale

Le conseil municipal **fixe** les modalités de la revalorisation salariale triennale d'un adjoint technique polyvalent.

### 4. Service périscolaire et CEL (Contrat éducatif local) : préparation de la rentrée 2010/2011

L'Inspection Académique a décidé, concernant l'aménagement du rythme scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire de Kunheim à partir de la rentrée 2010/2011, de revenir à la semaine de 4 jours.

Le fonctionnement du service périscolaire communal et l'organisation des activités de l'espace détente gérées par l'Amicale Jules Verne, seront organisés, à la rentrée, en fonction des nouveaux horaires de fonctionnement des écoles : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 30.

Le conseil municipal **décide**, par ailleurs, de solliciter l'agrément de la responsable de la structure, en qualité de maître d'apprentissage pour les niveaux de diplômes BAPAAT (Brevet d'aptitude professionnel d'assistant animateur technicien) et BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport).

### 5. Service périscolaire : actualisation des tarifs

Le conseil municipal **approuve** les tarifs actualisés du service périscolaire tenant compte des nouveaux horaires d'ouverture pour la rentrée 2010/2011 comme suit :

Le tarif base de la pause méridienne, repas inclus, diminue de 10,50 € à 10 €.

Les activités CEL se dérouleront entre 13 h et 13 h 50 et les horaires de l'aide personnalisée sont maintenus de 11 h 35 à 12 h 05.

Il est rappelé que la tarification est calculée, en fonction du quotient familial avec application d'une réduction de 10% à partir du 2<sup>ème</sup> enfant d'une famille fréquentant la Ruche.

<b>Horaires</b>	<b>Quotient familial :QF</b>					
	<b>QF≤800</b>		<b>800≤QF≤1250</b>		<b>Tarif plein :QF≥1250</b>	
<b>LE LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI</b>						
<b>Pause méridienne</b> <i>comprend la prise en charge à l'école, décalée pour les enfants en soutien scolaire, le repas et les activités diverses et la reconduite à l'école à 14h</i>	<u>8,00</u>	<u>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</u> <u>7,00</u>	<u>9</u>	<u>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</u> <u>8,00</u>	<u>10,00</u>	<u>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</u> <u>9,00</u>
<b>Repas midi uniquement jusqu'à 13h00</b> <i>Prise en charge à l'école, décalée pour les enfants en soutien scolaire, le repas</i>	<u>6,80</u>	<u>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</u> <u>5,95</u>	<u>7,65</u>	<u>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</u> <u>6,80</u>	<u>8,50</u>	<u>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</u> <u>7,65</u>
<b>Soir : 16h30 à 18h30 :</b> <i>prise en charge des enfants à la sortie de l'école goûters activités diverses.</i>	<u>2,80</u>	<u>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</u> <u>2,45</u>	<u>3,15</u>	<u>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</u> <u>2,80</u>	<u>3,50</u>	<u>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</u> <u>3,15</u>
<b>MERCREDI</b>						
<b>à partir de 8h jusqu'à 18h30</b> <i>repas et les activités diverses dont les grands jeux</i>	<u>14,40</u>	<u>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</u> <u>12,6</u>	<u>16,20</u>	<u>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</u> <u>14,40</u>	<u>18,00</u>	<u>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</u> <u>16,20</u>
<b>matin de 8h à 12h ou après midi de 14h à 18h sans repas</b>	<u>6,80</u>	<u>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</u> <u>5,95</u>	<u>7,65</u>	<u>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</u> <u>6,80</u>	<u>8,50</u>	<u>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</u> <u>7,65</u>
<b>matin avec repas jusqu'à 14h ou après midi avec repas à partir de 12h</b>	<u>10,40</u>	<u>9,10</u>	<u>11,70</u>	<u>10,40</u>	<u>13,00</u>	<u>11,70</u>

Réduction de 2 € quand l'enfant a une activité Espace détente.

#### 6. Feu d'artifice : subvention exceptionnelle à l'amicale des sapeurs pompiers

Le conseil municipal **décide** d'allouer une subvention exceptionnelle à l'Amicale des sapeurs pompiers de la commune pour le tir du feu d'artifice lors des 30 ans du feu de la St Jean.

#### 7. Etang de pêche : subvention exceptionnelle à l'association de pêche et de pisciculture

Le conseil municipal, **donne un accord** de principe, à l'octroi d'une subvention exceptionnelle à l'APP de Kunheim pour l'installation d'une extension démontable de l'abri à l'étang « Les trois bouleaux ».

#### 8. Ruchers : étude scientifique et implantation en forêt de la Hardt

Le conseil municipal **donne son accord** à la pérennisation de la pose, en période d'hivernage, de ruches à vocation d'étude scientifique, en forêt communale de Kunheim.

## **9. Déclarations d'urbanisme**

**Patrick Vimont rend compte** des dossiers d'urbanisme examinés, par la commission technique, les 3 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2010 concernant :

les demandes de permis de construire de :

- **Jean-Manuel Da Costa** pour la construction d'un garage et d'un abri, au 10 rue des Pommiers en zone UC, SHON cumulée de 169,70 m<sup>2</sup>, COS de 0,34 pour un COS maximal de 0,5,
- **Dominique Ritzenthaler** pour la construction d'une maison individuelle en sections 42 – 43 parcelles 37,38 et 123, en zone NC, SHON cumulée de 307 m<sup>2</sup>, pas de COS maximal
- **Michael Bors** pour la construction d'un abri en bois et d'une marquise, au 6d rue du Nord en zone UC, SHON cumulée de 169,70 m<sup>2</sup>, COS de 0,34 pour un COS maximal de 0,5,

les déclarations préalables déposées par :

- **Stéphane Libmann** pour un apprentis au 12, rue des Violettes
- **Raymond Meyer** pour la fermeture partielle d'une pergola existante au 90, rue Principale
- **Albert Hannhardt** pour l'installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire au 39, rue Principale
- **Didier Louis** pour une piscine et le déplacement du portillon d'entrée de la rue des Champs vers la rue des Muguetts au 9, rue des Champs
- **Claude Bernard** pour l'installation d'une porte fenêtre en parcelles au 24, rue du Rhin.

## **10. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales**

### **Commissions communales**

14.05.10	D. Gault	Commission « périscolaire et CEL »
20.05.10	B. Bahls	Commission de sécurité Roselière
03.06.10	D. Gault	Conseil d'école maternelle
03.06.10	P. Vimont	Commission « technique et urbanisme/développement durable »
14.06.10	D. Fleith	Conseil d'école Jules Verne
17.06.10	D. Fleith	Commission « sécurité et prévention »
28.06.10	D. Gault	Commission « périscolaire et CEL »
01.07.10	B. Bahls	Groupe de travail « aménagement de l'entrée sud »
01.07.10	P. Vimont	Commission « technique et urbanisme/développement durable »

### **Structures intercommunales**

25.05.10	E. Scheer	Comité directeur du SEDE
03.06.10	E. Scheer	présentation de l'office du tourisme par Hubert Miehe et Nathalie Zaric
17.06.10	J. Ritzenthaler	Réunion AIREL
24.06.10	E. Scheer	Réunion EDF
24.06.10	E. Scheer	Commission locale d'évaluation des transferts de charges
28.06.10	P. Vimont	Conseil communautaire
30.06.10	MM. Jonas	Réunion du SCoT

## **11. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation**

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) le maire informe les conseillers :

- **droit de préemption** : renonciation pour un immeuble rue du Rhin.
- **ligne de trésorerie** : nouveau tirage d'un montant effectué le 11 juin 2010, portant le total d'utilisation de la ligne de trésorerie à 500 000 € sur une ouverture de 800 000 €.
- **emprunts 2010** : contractualisation avec Dexia crédit local en partenariat avec Groupama
  - d'un prêt à taux fixe de **2,10 %** sur une somme maximale empruntée de **213 625 €** (soit **36 152,32 €** de frais financiers) - durée : **15 ans** - remboursable en échéances trimestrielles constantes
  - d'un prêt complémentaire à taux fixe de **3,18 %** sur une somme maximale empruntée de **363 375 €** (soit **95 393,97 €** de frais financiers) également sur une durée de **15 ans** remboursable en échéances trimestrielles constantes
  - pas de commission d'engagement
- **Principaux marchés passés depuis le 6 mai 2010**

Objet	attributaire	Total HT	Total TTC
2 poteaux d'incendie rue A. Schweitzer	GANTZER TP	3 761,79 €	4 499,10 €
Branchement eau rue A. Schweitzer	GANTZER TP	1 893,65 €	2 264,81 €
EJV – porte coupe feu Dierre	Fréquence Fermetures	1 156,64 €	1 383,34 €
EM – travaux peintures	Alsacienne de peinture	4 480,41 €	5 358,57 €
coffrage, crépissage mur du cimetière..	BATISSON	4 515,00 €	5 399,94 €
EM – nouveau mobilier	Bureau Biblio. Scolaire	7 510,64 €	8 982,77 €
Ludothèque –étagères	Menuiserie BREY	4 165,00 €	4 981,34 €
AEK - support pour fixation panneau	Serge BOLLINGER	3 490,00 €	4 174,04 €

## 12. Divers

### a) Calendrier :

- Prochaine réunion du conseil municipal : **jeudi 9 septembre 2010 à 20 h 30**

b) **Avenants AEK** : le montant des avenants **s'élève** à 119 832,54 € HT soit arrondi +3,95 % des marchés initiaux (3 036 128,93 €) pour un montant global de 3 155 961,47 € HT.

c) **AIREL – ménage durant l'accueil de loisirs sans hébergement** : l'accueil de loisirs sans hébergement d'été des petits de l'AIREL se déroulera dans les locaux du périscolaire. Le ménage assuré par le personnel de la Communauté de communes **sera refacturé** à l'association par l'intermédiaire de la commune.

## 13. Huis clos : demande d'indemnisation

Le conseil municipal **statue** sur une demande d'indemnisation.

Fait à Kunheim, le mercredi 7 juillet 2010,  
le maire,

Eric Scheer.